

INFORMATION AUX FAMILLES

PRINCIPES FONDAMENTAUX :

- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, à partir du 08/06/2020, et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

*Préalable :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Les personnels procèdent de la même manière. Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertises et conseils aux équipes, concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

Concernant l'école Mathilde FRAPPIER DE MONTBENOIT, voici ce qui a été élaboré conjointement par la commune et l'école à partir du protocole défini par les différents ministères concernés :

*Nettoyage/désinfection des locaux

Avant la reprise :

- Nettoyage complet de tous les locaux, sols, portes, mobilier et matériels scolaires.
- Dépoussiérage des jeux et des étagères.
- Aération des salles.

Pendant la reprise : Pendant la journée :

- Désinfection de tout matériel susceptible d'être utilisé par plusieurs personnes.
- Nettoyage et désinfection des surfaces et objets fréquemment touchés et des matériels pédagogiques.
- Nettoyage et désinfection des salles à la pause méridienne.
- Nettoyage des sanitaires, lavabos, robinets, chasses d'eau, interrupteurs, poignées des portes...

Dès 16h :

- Nettoyage et désinfection des sanitaires.

-Nettoyage et désinfection des locaux utilisés, des sols, des poignées de portes, des tables, des chaises et de tout ce qui peut être touché par les mains.

***Sanitaires :**

-Une attention particulière sera portée à la désinfection des sanitaires.

-Condamnation d'un toilette et urinoir sur 2, pas plus de 4 enfants chez les garçons et 3 chez les filles, dans les toilettes en même temps ;

-Condamnation d'un robinet sur 2, à l'extérieur et à l'intérieur des toilettes.

-Nettoyage et désinfection : après les récréations du matin et de l'après midi, après la pause méridienne et dès 15h30.

***Accueil des élèves :**

Un adulte sera présent à l'entrée du portail pour accueillir les enfants. Les enfants rentreront de manière échelonnée à partir de 7h50.

Parents et enfants : attention à bien respecter les gestes barrière et la distanciation physique.

Entrées des enfants :

PE	Nbre d'élèves	Horaire d'entrée	Horaire de fin des cours	Horaire des récrés	Horaire de la restauration
	PS1 et PS2	7h50/8h10 (portail avant)	15h00/15h20	9h20/9h30	
	MS1 et MS2	7h50/8h10 (portail arrière)	15h00/15h20	9h30/9h40	
	GS1	8h10/8h20 (portail arrière)	15h20/15h30	9h40/9h50	
	GS2	8h10/8h20 (portail avant)	15h20/15h30	9h40/9h50	
	CP	7h50/8h00 (portail avant)	15h00/15h10	9h10/9h20 13h50/14h00	
	CE1	8h00/8h10 (portail avant)	15h10/15h20	9h20/9h30 14h00/14h10	
	CE2	8h10/8h20 (portail avant)	15h20/15h30	9h30/9h40 14h10/14h20	
	CM1	8h20/8h30 (portail avant)	15h30/15h40	9h40/9h50 14h20/14h50	
	CM2	8h30/8h40 (portail avant)	15h40/15h50	9h50/10h00 14h50/15h00	

Ce tableau est prévu dans le cas d'une rentrée de l'ensemble des classes.

Pour ce qui est de la reprise du 8 juin au 3 juillet 2020, se référer à **l'annexe du règlement de l'école.**

Les enfants seront dirigés vers la cour de récréation en suivant le traçage au sol.

En maternelle, ils se dirigeront vers les toilettes et les lavabos, puis leurs classes respectives. Ils seront guidés par les adultes postés à différents endroits. Ils seront accueillis par l'enseignant devant sa classe. Un marquage sera fait au sol.

En élémentaire, les enfants suivront le tracé pour se diriger vers les toilettes, puis iront vers leurs classes respectives où ils seront accueillis par leurs enseignants. Des adultes les guideront et veilleront au respect des gestes barrières.

***Sortie des élèves :**

Elle se fera également de manière échelonnée à partir de 15h.

***Le lavage des mains :**

- A l'arrivée dans l'école,
- Avant de rentrer en classe, notamment après la récréation,
- Avant et après chaque repas,
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- Avant de rentrer à la maison et dès l'arrivée à la maison.

***Salles de classe :**

Elles ont été aménagées de manière à n'accueillir que 15 élèves en élémentaire et 10 en maternelle.

Le mobilier a été disposé de manière à respecter la distanciation physique (1m entre les tables, 4m²/élève) .

Les salles seront ouvertes et aérées.

Les échanges de manuels, de crayons, cahiers...seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériels entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire. Apporter des jeux est interdit.

***Gestion de la circulation des élèves et des adultes :**

Un sens de circulation a été mis en place avec un marquage au sol et des flèches pour indiquer le sens de circulation afin de ne croiser personne. Les déplacements sont limités.

***Gestion de la demi-pension :**

Le réfectoire a été aménagé afin de respecter le protocole, les tables ont été désinfectées et placées de manière à respecter la distanciation physique.

Horaires de la restauration scolaire : 11h/12h20 pour une 1^{ère} rotation, 11h45/13h03 pour une 2^{ème} rotation.

***Récréations :**

Elles seront adaptées en fonction du nombre d'enfants accueillis. Les enseignants auront rappelé les règles de sécurité. Il est important également, que vous les parents, ayez amorcé ces recommandations en amont.

Règles de la récréation : dans le respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs.

-Surveillance assurée par les enseignants selon un planning déterminé.

--Le temps de la récréation est de 10mn le matin et 10mn l'après -midi.

-Sont proscrits : les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.

-Des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrière et la distanciation physique sont permis : (ces jeux seront déterminés au cours d'un conseil de maîtres à venir).

***Activités sportives ou culturelles :**

-Vêtir les enfants avec des tenues simples pour limiter les contacts entre les élèves et le personnel.

-Activités pouvant être menées : (ces activités seront déterminées au cours d'un conseil de maîtres à venir).

***Périscolaire : (en attente)**

***Cas suspect ou avéré : voir annexe joint: procédure de gestion d'un cas COVID : p : 54 / 55 / 56 du protocole sanitaire.**

La réussite de cette reprise repose sur cinq fondamentaux :

*Le maintien de la distanciation physique

*L'application de gestes barrières

*la limitation du brassage des élèves

*Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

*La formation, l'information et la communication.

Merci de votre attention

Ce document a été réalisé à partir du protocole sanitaire pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires, rédigé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

La Directrice.

